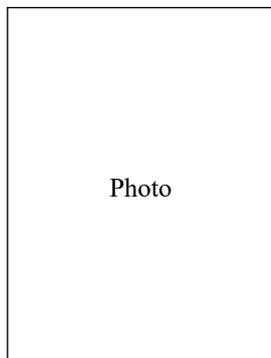




FICHE D'INSCRIPTION ENFANT École Municipale des Sports 2022 - 2023



Pitchoun
 6/7 ans
 8/10 ans
 11/13 ans
 école de patinage roller*
 (cocher la case de votre choix)



Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Classe et Groupe scolaire fréquenté :

Sexe : F M *Nombre d'année de pratique roller :

Observations (allergies, autres).....

RESPONSABLE LÉGAL DU MINEUR

Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur

Adresse :

CP : Ville :

Tel fixe : Port mère : Port père :

mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence : M. Mme.....

Adresse :

Tel fixe : portable : Tel prof. :

Je soussigné :

- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter,
- autorise la Commune à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence,
- autorise mon enfant à se rendre au domicile familial par ses propres moyens après la fin des activités **(cocher l'option choisie)**,
 - OUI (si oui le service décline toute responsabilité lors du départ de l'enfant).
 - NON
- concernant le droit à l'image (lors des différentes activités ou stages, des photos ou vidéos peuvent être réalisées) **(cocher l'option choisie)***.
 - autorise la commune à utiliser l'image de mon enfant et renonce aux droits exclusifs sur son image, son utilisation et sa reproduction
 - n'autorise pas la prise de photos ou vidéos réalisées durant les différentes activités.

Fait à Bollène....., le

Signature du responsable légal



FICHE D'INSCRIPTION ENFANT École Municipale des Sports 2022 - 2023



L'inscription de l'enfant est effective qu'après dépôt du dossier complet, correctement rempli et signé, accompagné des pièces listées ci-dessous

Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- 1 fiche de renseignement,
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités « multi-sports » et/ou « activité aquatique » datant de moins de 3 mois,
- 1 photo d'identité,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- 1 copie de l'attestation d'assurance RC couvrant les risques des activités multi-sports en période péri et extra-scolaires
- le règlement intérieur signé

**Mairie de Bollène – École Municipale des Sports – 04 90 40 51 47 –
Mobiles éducateurs sportifs : 06 16 99 85 25 / 06 16 99 85 17
EMS@ville-bollene.fr**

INSCRIPTIONS A PARTIR DU 12 SEPTEMBRE 2022

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des animations sportives. *Le destinataire des données est la commune de Bollène.* Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la commune.